



**Finances - Economie – Emploi - Formation
et Chambres consulaires**

OBJET : Cession des ateliers relais n°6 et n°7 de l'Eco-Parc à la SAS DS&C Associés - Parc d'activités 2 allée du Rocheteur à Derval

EXPOSE

La communauté de communes loue depuis le 3 mars 2020 à la SAS DS&C Associés, les ateliers relais n°6 et n°7 du Parc d'activités des Estuaires – Espace des Echos à Derval, d'une superficie de 300 m² (lots de copropriété n 6 et 7).

Créée en 2002, la SAS DS&C Associés dont le siège est situé à Saint Ouen l'Aumone, exerce une activité de plombier - chauffagiste auprès de grands comptes tels que DALKIA, ENGIE, ANTONA, IDEX et également auprès de particuliers. Elle compte actuellement un effectif de 18 personnes dont 6 sur la commune de Derval.

La SAS DS&C Associés a sollicité la communauté de communes par courrier en date du 22 juin 2022 afin d'acquérir le bâtiment avant le terme du bail, le 2 mars 2023.

Le service des Domaines a estimé la valeur vénale à 171 000 € HT par courrier en date du 7 juillet 2021.

Il vous est proposé de procéder à la cession de ce bien au prix de 171 000 € H.T. (taxe et frais d'acquisition à la charge de l'acquéreur).

La signature de l'acte ou du compromis de vente devra être réalisée dans les 6 mois suivant la décision du conseil communautaire. Passé ce délai, la délibération sera considérée comme caduque.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Economie – Emploi et Formation et Chambres consulaires » réunie le 20 septembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- de céder à la SAS DS&C Associés ou à toute autre personne morale qui s'y substituerait, les locaux d'une superficie de 300 m² qu'elle occupe au 2 allée du Rocheteur à Derval ainsi que 4 places de stationnement (parcelle cadastrée XS n°84 en partie - lot de copropriété n° 6 et 7),

- de fixer le prix de cession de cet ensemble immobilier à 171 000 € hors taxes et frais d'acquisition à la charge de l'acquéreur ;
- d'autoriser d'éventuelles servitudes de tréfonds et de passage lors de la vente ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération (acte à intervenir...).

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 29 septembre 2022

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20220930-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 30-09-2022

Publication le : 30-09-2022

Conseil Communautaire du 29



Le Président,

Alain HUNAUT



**Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres Consulaires**

**Annexe : Cession des ateliers relais n°6 et n°7 de l'Eco-Parc à la SAS DS&C Associés - Parc
d'activités 2 allée du Rocheteur à Derval**



AR-Préfecture

044-200072726-20220930-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 30-09-2022

Publication le : 30-09-2022

Conseil Communautaire du 29



Le Président,

Alain HUNAULT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf septembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART			X	P	M. Sébastien CROSSOUARD
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI			X	P	Mme Catherine CIRON
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU			X		
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT			X	P	M. Dominique DAVID
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD			X	P	M. Sylvain HAMON
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN			X	P	Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET
	M. Jean-Yves GICQUEL			X	P	M. Bernard GAUDIN
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO			X	P	M. François-Xavier LE HECHO
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET			X	P	M. Alain RABU
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE			X	P	M. Jean-Claude DESGUES
SOULVACHE	M. Didier PAITIER	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

M. Guy DELAUNAY a quitté la séance à 19 h 44 au moment de la lecture de la délibération n°93 relative à la présentation du rapport d'activités du syndicat du bassin du Semnon - Année 2021

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20220930-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 30-09-2022

Publication le : 30-09-2022



Le Président,

Alain HUNAUULT